

PST 66 – RÉSEAU APPTIV

Lancement officiel le 8 février 2019

Le lancement officiel d'APPTIV et l'annonce des premiers résultats par l'équipe de l'INSERM auront lieu le 8 février prochain, au sein des locaux du Service Pôle Santé Travail 66.

Apptiv, application numérique pour une nouvelle approche de la prise en charge des risques professionnels par les Services de santé au travail, permet la mise en place d'actions de prévention individuelle et/ou collective auprès de chaque salarié/agent. Elle propose par ailleurs aux entreprises/structures des plans de prévention adaptés aux risques recensés.

Développée autour du risque routier dans un premier temps, avant d'être élargie aux autres risques, l'application offre la possibilité d'intervenir de façon systématique par une action de prévention lors de chaque contact d'un salarié/agent avec le Service de santé au travail et d'évaluer l'efficacité de celle-ci.

Conçu par le PST 66 en partenariat avec l'INSERM (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale), c'est donc à la fois un réseau et une application de suivi en Santé au travail à destination des chefs d'entreprise, destinés à fédérer ces derniers autour de la prévention comme facteur de performance pour l'entreprise. L'application propose un programme scientifique pour faire la démonstration de la Santé au travail comme valeur ajoutée de l'entreprise.



Pour en savoir plus :

► apptiv.fr

Elle permet également un suivi et un bilan personnalisé pour l'entreprise et les salariés, et d'intégrer le réseau proposant des mémos juridiques et organisant différentes réunions : programmes de formation, ateliers de prévention, petits déjeuners à thèmes, coaching...

Une déclinaison de l'application est également prévue pour les salariés, afin de permettre de mesurer la perception des risques, de modifier les comportements et in fine de réduire le nombre d'accidents du travail. Les actions proposées par Apptiv sont évaluées par un programme de recherche scientifique et les données pourront être partagées au national.

Prévue pour être présentée au concours national « Innovation 2019 Sécurité Routière » pour l'obtention du label « Prévention Innovation », dont pourraient alors bénéficier les entreprises membres du réseau, Apptiv sera lancée officiellement le 8 février prochain, au sein du PST 66. ■

